



R
RESEAU

N
NATIONAL

D
DE DEFENSE

D
DES DROITS

H
HUMAINS

Port-au-Prince, le 21 Août 2017

Monsieur Nene Cassy
Président
De la *Commission de l'économie, finance*
Et budget du Sénat de la République
En ses bureaux.-

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Président,

Le *Réseau National de Défense des Droits Humains* (RNDDH), consterné par les conditions misérables de travail dans lesquelles évoluent les agents affectés aux commissariats et sous-commissariats du pays, s'empresse de porter à votre connaissance ses constats relatifs à l'état critique des bâtiments logeant certaines de ces différentes structures. Cet état de choses requiert une prompt intervention de votre part.

En effet, ces structures sont logées dans des immeubles délabrés, aux murs crasseux et aux toits percés qui laissent passer l'eau de pluie. Par exemple :

- Logé dans un bâtiment délabré et sévèrement endommagé par le séisme du 12 janvier 2010, le *Commissariat de Port-au-Prince* n'est pas en état de répondre aux besoins de la population. De plus, la partie qui abritait le corps des sapeurs-pompiers est aujourd'hui abandonnée.
- Depuis le séisme du 12 janvier 2010, l'état de l'immeuble logeant le *commissariat de Petit-Goâve* laisse à désirer : les murs sont fissurés et le bloc sanitaire est dysfonctionnel.
- Dans les départements du nord et du centre, les *commissariats de Port-Margot et de Maïssade*, incendiés depuis quelques années, ne sont, à date, ni restaurés ni réparés.
- Le *sous-commissariat de Salomon* fait face à toutes sortes de difficultés. Le bâtiment est situé au cœur même du marché Salomon, son mur d'enceinte accessible à n'importe qui. Cette situation expose la vie même des agents qui y sont affectés.
- Logé dans une construction en préfabriqué, le *sous-commissariat de Cafétéria* est situé au centre-ville de Port-au-Prince. Il est dépourvu de garde à vue alors que cette zone, centre de toutes les activités économiques de la capitale, est réputée pour les actes de banditisme, les cas de braquage, de vol et de voies de fait qui y sont souvent perpétrés.
- Très mal situé, constitué d'un mur criblé d'impacts de projectiles (balles ou autres), le bâtiment abritant le *Sous-commissariat de Grand Ravine* ne répond pas à l'exigence de la zone. En effet, les bandits établissent leur quartier général dans cette zone - ce, même derrière le sous-

de Sénat

Cherestil Dieudonné

Reçu le 22/08/17

commissariat – et des individus armés commettent, en plein jour, des actes criminels sous le regard impuissants des agents en fonction.

- Hébergés dans deux (2) chambrettes constituant l'une et l'autre le bureau du Responsable et le bureau du chef de poste, les sous-commissariats **de Saint-Charles** et **du Bicentenaire** disposent chacun d'un bloc sanitaire nauséabond et sordide. Leur utilisation quotidienne par les agents et toute autre personne fréquentant ces espaces risque d'avoir de lourdes conséquences sur la santé de ces gens.

De plus, au sous-commissariat de **Saint-Charles**, deux (2) petites cellules étaient utilisées autrefois comme garde à vue pour les personnes interpellées par la police. L'une d'entre elles sert aujourd'hui de dortoir en dépit du fait qu'elle n'est ni équipée pour, ni adaptée à cet usage. Le bâtiment abritant le sous-commissariat **du Bicentenaire** quant à lui, devient, pendant les saisons pluvieuses, très difficile d'accès.

- Situé à un niveau plus bas que la route reliant Delmas et Pétion-ville, le sous-commissariat **de Delmas 3** n'est visible que des gens ayant l'habitude de le fréquenter. De par son emplacement, il présente un risque pour la sécurité même des agents (accident, attaque par exemple).

En outre, dépourvu d'un bloc sanitaire, l'immeuble abritant ce sous-commissariat est recouvert d'un toit percé et compte deux (2) chambrettes très étroites. Ces dernières constituent chacune le bureau du responsable et celui du chef de poste. Il s'agit là de conditions qui rendent l'espace carrément invivable particulièrement lors des saisons pluvieuses.

Monsieur le Président,

Cette liste de commissariats et de sous-commissariats logés dans des locaux non-adaptés étant non-exhaustive, le RNDDH tient à vous rappeler qu'en adéquation avec l'idée de combattre efficacement le banditisme et de rayer le climat d'insécurité dans le pays, une atmosphère, un environnement et une ambiance de travail sains et engageants conditionnent l'état d'esprit et favorisent des résultats probants.

Ainsi, considérant le rôle et l'importance de l'institution policière en Haïti et considérant que certaines de ces structures sont positionnées dans des zones réputées dangereuses – repères de bandits où sont enregistrés quotidiennement, entre autres choses, des cas de braquage et de vol à main armée – le RNDDH vous recommande d'aménager le budget afin de rendre possible la rénovation, la restauration et la dotation en équipements des commissariats et sous-commissariats qui le nécessitent.

Comptant sur votre clairvoyance et votre apport à l'édification d'un Etat de droit démocratique en Haïti, le RNDDH vous prie de croire, **Monsieur le Président**, à l'assurance de sa franche et cordiale collaboration.

